



REPÈRES POUR LES RESPONSABLES DE DEMAIN

Durée : 11 jours

PUBLIC

Nouveau ou futur responsable d'un dossier, d'un syndicat, d'une structure régionale ou fédérale CFDT

PRÉREQUIS

Militant disposant d'une expérience syndicale et d'un potentiel à s'engager vers une prise de responsabilité au sein de la CFDT

OBJECTIFS

- Approfondir la connaissance de l'organisation CFDT et le sens de son action
- Améliorer les compétences politiques et opérationnelles des nouveaux et futurs responsables
- Contribuer à l'évolution de sa structure syndicale en tenant compte des enjeux du monde du travail et de la société

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de quiz et de travaux de groupe

INTERVENANTS

Cédric BARRÉ - Didier BERTRAND
Responsables politiques FGA-CFDT

Les dates 2024/2025 seront précisées à l'issue de la phase de repérage.

Journée de lancement (1 jour)

Appréhender le dispositif et ses enjeux

Session 1 (3 jours)

Connaître les moments clés de l'histoire de la CFDT et son ancrage réformiste
Situer les grands enjeux de l'UE à travers sa construction et son environnement actuel

Appréhender le rôle et le positionnement CFDT dans l'action syndicale européenne

Identifier la mise en œuvre des valeurs CFDT dans sa structuration et son fonctionnement

Evaluer ses compétences tout au long de la formation

Session 2 (3 jours)

Définir le rôle du syndicat : structure politique de base de la CFDT

Déterminer les responsabilités du syndicat vis-à-vis des sections et des adhérents

Construire une politique d'organisation autour d'une priorité régionale ou fédérale

Appréhender le mandatement et ses conditions de mise en œuvre

Comprendre les enjeux d'un congrès CFDT

Session 3 (3 jours)

Restituer les travaux intersession

Identifier les enjeux stratégiques du fonctionnement d'un collectif CFDT

Créer les conditions de travail en équipe

Appréhender le rôle et le positionnement CFDT dans l'action syndicale européenne

Journée d'évaluation (1 jour)

Dates (à Paris ou en région) :

La participation à cette formation fait l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, le syndicat et la FGA-CFDT. Elle implique la mise en place d'un tutorat et de travaux intersession et engage le stagiaire à effectuer l'intégralité de la formation.

TARIFS : les coûts de cette formation sont pris en charge par la FGA-CFDT

(frais pédagogiques, transport, hôtel et repas)